

Pastoralisme *et biodiversité*

A chaque nouvelle offensive des opposants au loup le pastoralisme est présenté comme le garant de la biodiversité montagnarde et le loup comme le responsable de réactions en chaîne néfastes aux équilibres naturels. Nous avons voulu ouvrir le débat et voir ce qui se cache réellement sous ces visions simplistes et manichéennes.

En premier lieu avec Farid Benhammou qui, par son approche globale et son analyse des discours agricoles, nous permet de mieux cerner les vrais enjeux et d'identifier les manœuvres politiciennes sous-jacentes.

D'évidence, la première condition à un impact positif du pastoralisme sur la nature serait une gestion intelligente des ressources naturelles, intégrant la faune et la flore sauvages. Condition d'ailleurs incontournable à un pastoralisme durable.

C'est parfois le cas mais en lisant le bilan accablant dressé par Michèle Evin sur le surpâturage dans les Alpes du Sud, on a plutôt l'impression que bergers et éleveurs scient allègrement (et inconsciemment) la branche sur laquelle ils sont assis. Et, hélas, ce phénomène de surpâturage n'est pas propre aux Alpes du Sud.

A travers l'exemple des Baronnies, dans la Drôme, Gilles Rayé nous permet de dissiper une fréquente confusion : si le pastoralisme peut effectivement être le garant du maintien de paysages « ouverts », il n'est pas particulièrement un gage de biodiversité.

Enfin, Jean-Pierre Choisy nous fera découvrir l'impact du pastoralisme sur les vautours. Mais quel rapport avec le loup ? De la même façon que les scientifiques ont démontré tous les bienfaits de sa présence pour la chaîne alimentaire du Yellowstone, son retour dans le Mercantour, où il exploite d'importantes populations d'ongulés sauvages dans des habitats en très grande partie ouverts (donc avec des carcasses accessibles aux vautours), pourrait permettre une installation de ces grands rapaces allant bien au-delà de la seule présence des troupeaux transhumants. Si tel était le cas, le Parc national du Mercantour serait le lieu d'une très remarquable reconstitution de la communauté de grands vertébrés avec herbivores, prédateurs et charognards.

Une ombre au tableau cependant : l'usage avéré du poison destiné à éliminer les carnivores, dont le loup, représente une menace de taille pour les vautours et l'ensemble de la chaîne alimentaire...

Biodiversité, pastoralisme et grands prédateurs : *entre instrumentalisation politique et flou scientifique*

La rhétorique environnementale a pu être intégrée par des acteurs historiquement réticents à la conservation de la nature. Le concept de biodiversité, de par le flou qu'il recouvre, a donc pu faire l'objet d'une instrumentalisation politique. Une illustration peut être prise avec la question du pastoralisme et des grands prédateurs en France. En premier lieu, c'est au nom de la biodiversité que la protection du loup a été mise en avant par ses défenseurs. Cette présence est alors présentée comme révélatrice d'un écosystème riche tant en espèces animales que végétales à la tête duquel on retrouve le grand prédateur. Or, certains détracteurs de la conservation du loup vont également fabriquer un discours au centre duquel se retrouve la biodiversité. Le syllogisme est simple : le loup (ou l'ours) est responsable de la fin du pastoralisme, or le pastoralisme de montagne entretient la biodiversité en montagne, donc le loup est nuisible à la conservation de la biodiversité. Ce raisonnement est activement porté par certains représentants professionnels agricoles et élus, relayés par certains médias et chercheurs.

PASTORALISME ET GRANDS PRÉDATEURS, POUR OU CONTRE LA BIODIVERSITÉ ? LES MAUVAIS TERMES D'UN DÉBAT

Le pastoralisme est en effet présenté comme l'élément fondamental d'entretien de la biodiversité et des paysages de montagne. Par son action millénaire, la présence d'ovins est alors présentée comme responsable du maintien d'un milieu ouvert particulièrement favorable à une diversité floristique et faunistique. Tout un cortège d'espèces allant des ongulés sauvages, aux grands rapaces comme l'aigle royal, les galliformes (tétrins, perdrix...), le lièvre variable, sans compter différentes essences végétales, serait exclusivement redevable à la dent du mouton. Cette biodiversité dans une nature domestiquée est jugée supérieure à la conservation du loup. Au nom d'une seule espèce, plusieurs espèces seraient donc sacrifiées et par conséquent la protection du grand prédateur ne serait pas digne d'intérêt pour les "vrais protecteurs" de la nature.

De ce postulat découle donc une suite logique de conséquences montrant que protéger le loup revient paradoxalement à nuire à l'environnement et à la biodiversité. A cause du prédateur, la gestion des parcours des pâturages peut se trouver perturbée, accélérant ainsi la fermeture



par **Farid Benhammou**

Géographe, doctorant en Sciences de l'Environnement, ENGREF de Paris / IRD d'Orléans

**ci-contre
& page précédente**

Photographie de C. Joulot

des milieux et la disparition des espèces liées à ces habitats. D'autre part, le rassemblement des troupeaux peut provoquer une concentration de déjections nocives et une forte érosion liée aux mouvements quotidiens nécessaires. De plus, un des remèdes à la prédation que sont les chiens de protection est également très critiqué pour son impact supposé sur la faune sauvage. La disparition programmée de l'élevage, dont le loup est jugée responsable, entrainerait la désertification humaine, la fragilisation des équilibres écologiques, l'embroussaillage des milieux, des feux de forêts l'été et des avalanches l'hiver. Le loup est en outre présenté comme un animal n'ayant pas besoin de milieu riche en biodiversité pour vivre et la protection de cette unique espèce est mise en balance contre des dizaines d'autres qui sont menacées. *Canis lupus* est alors jugé responsable d'effets nuisibles pour la nature et par conséquent les écologistes pro-loup se tromperaient de combat. Par leur vision simpliste, ils ne verraient pas à quel point le milieu naturel auquel ils associent le grand prédateur est en fait une composition où les actions humaines sont pré-

ci-dessous
& page suivante
Photographies de C. Joulot

pondérantes et bénéfiques. Ainsi, les éleveurs de brebis sont posés comme les véritables garants de la biodiversité. Le président du Parc national des Pyrénées le déclarait très bien en avril 2004 : « *Je le dis toujours : les bergers, ce sont les premiers écologistes, que cela plaise ou non à certains* ».

Ce type de propos largement diffusé relève bien souvent d'une vision schématique de l'élevage ovin en montagne et d'un surdimensionnement du problème représenté par les grands prédateurs. Il ne s'agit pas de nier la contrainte que représentent ces espèces pour le pastoralisme, mais elles ne sont en rien responsables du déclin de cette activité (Benhammou, 2003). Néanmoins, il nous paraît intéressant de questionner l'évocation de la biodiversité à la fois par rapport à l'activité d'élevage et par rapport à la conservation d'une espèce sauvage, dans un cadre où ces entités se côtoient sur des territoires partagés et entremêlés.

L'impact écologique de l'élevage ovin mérite un vrai débat. Ses effets positifs sur la biodiversité semblent faire partie des évidences que l'on ne songe même pas à remettre en question. Pourtant plusieurs éléments permettent de nuancer cette idée largement répandue au nom de laquelle la protection des grands prédateurs deviendrait illégitime. Premièrement, le pastoralisme ovin, tel qu'il est mené depuis quelques décennies, n'a pas forcément évolué vers une conduite écologiquement responsable en zone de montagne. La tendance dans les Alpes -et dans une moindre mesure dans les Pyrénées- a été de tirer l'élevage ovin (viande notamment) vers le ranching, à savoir des troupeaux de plus en plus importants avec une pression de main d'œuvre beaucoup moins forte et une faible valeur ajoutée de la production. Or, la plupart

des professionnels de l'élevage savent que la conduite des gros troupeaux n'est pas aisée et que les risques de surpâturage et de sous-pâturage sont élevés. De plus, autrefois, c'est le pâturage alterné des ovins, des caprins, de gros ruminants (bovins, équins) et des ongulés sauvages qui participaient à une bonne gestion de la végétation des espaces puisque chaque espèce consomme des essences différentes. Ainsi, c'est cette pression variée et complémentaire qui a contribué au maintien des espaces ouverts. Enfin, l'action humaine directe en était la principale responsable. Le gardiennage qui rééquilibre la pression de pacage, l'action mécanique d'arrachage des ligneux, la fauche et les brûlis sont les vecteurs qui ont entretenu ces espaces potentiellement riches en biodiversité. L'exode rural, les effets de la concurrence internationale, l'arrivée de traitements pharmaceutiques lourds et la politique agricole commune ont entraîné des évolutions socio-économiques, des pertes culturelles et culturelles qui sont à l'origine de ces changements d'impact sur le milieu. Ce système a été laminé par la spécialisation dans l'élevage ovin relique en zone de montagne marginale. Par conséquent, la tendance à la disparition du gardiennage a rendu plus aigüe la question des prédateurs. Ces espèces emblématiques deviennent alors l'arbre qui cache la forêt de ces bouleversements pour lesquels il semblerait qu'on veuille les faire payer en pronant leur élimination.

Pour justifier la conservation ou l'élimination des grands prédateurs, tout se passe comme si l'on cherchait à instaurer une hiérarchie entre une bonne biodiversité et une mauvaise biodiversité. D'un côté la biodiversité domestiquée, anthropique, jardinée et rassurante, de l'autre la biodiversité sauvage avec ses espèces envahissantes et nuisibles pour certains, magnifiques, libres et emblématiques pour d'autres. Il paraît plus raisonnable de prendre ce concept de biodiversité dans sa globalité. Son objet originel demeure la conservation et normalement pas l'ostracisme contre telle ou telle espèce. Pour autant, des chantiers de réflexion peuvent être lancés dans cette logique intégrative afin de dépasser la simple dénonciation. L'impact de l'élevage ovin sur la biodiversité de montagne mérite un vrai débat au vu des conduites les plus répandues suite aux tendances actuelles de l'élevage (qui peut conduire à du surpâturage ou du sous-pâturage). A l'heure où l'on a cherché à promouvoir les mesures agri-environnementales pour remédier à cela et alors que l'on a cassé un élan majeur avec la fin des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE), l'aptitude de l'élevage à maintenir les milieux ouverts et la biodiversité doit être discutée et amendée. De même, il est pertinent de s'interroger sur les effets de la présence d'un grand prédateur lorsque la conduite du troupeau entraîne une érosion des parcours et une concentration des déjections. Mais pour cela, c'est tout le système pastoral qu'il faut questionner car ces impacts seront d'autant plus forts que la montagne sera mal équipée (en cabanes, en parcs...).



VERS UNE PLUS VALUE ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE DE MONTAGNE : L'EXEMPLE DE L'UTILISATION DES PRÉDATEURS

Cette plus-value passe en général par une labellisation de la production (agneau de boucherie, fromage...). De très bons exemples existent dans les Pyrénées en zone à ours. Des éleveurs se sont regroupés afin de sortir d'un système qui les poussait à produire une faible valeur ajoutée en grande quantité sans profiter de la richesse herbagère des terroirs montagnards à l'abandon. Avec le Broutard du Pays de l'ours par exemple, l'agneau doit avoir pâturé avec sa mère en estive et non plus être simplement élevé en bergerie avec des aliments industriels comme c'est encore largement le cas, même en zone de montagne. L'objectif est d'obtenir un produit de qualité, plus naturel, écologiquement et économiquement viable à la fois pour l'éleveur et pour le consommateur.

Pour plus d'éclaircissement, se reporter aux travaux du directeur de Pays de l'ours-ADET, Alain Reynes, 2004 « *Éléments de compréhension de la relation éleveurs - ours en Pyrénées Centrales par l'approche systémique* », in Acte du colloque La cohabitation hommes / grands prédateurs, Nature Centre, décembre 2004.



PERSPECTIVE : UNE POLITIQUE PASTORALE DURABLE INTÉGRANT LES GRANDS PRÉDATEURS

Un groupe d'acteurs et de chercheurs réfléchissant sur le territoire et la biodiversité pense que ces grands prédateurs peuvent être une opportunité à saisir pour l'élevage. Non pas pour se féliciter d'un retour qui peut, dans les premiers temps, être traumatisant mais plutôt pour élaborer des propositions constructives. La cohabitation avec les grands prédateurs oblige à reconsidérer les systèmes pastoraux en mutation et en déclin, et à revoir la place de cette activité dans un territoire de montagne partagé. Elle doit permettre de profiter de la popularité de ces espèces emblématiques pour favoriser une politique pastorale ambitieuse avec des moyens appropriés. Une montagne occupée uniquement par des moutons n'est pas un objectif satisfaisant tant sur le plan environnemental que social. Pour cela, des pistes de réflexion visant à promouvoir la réduction de la taille des troupeaux, l'embauche de bergers et la valorisation des produits sont lancées. Cela permet d'entrevoir une activité qui, socialement, crée de l'emploi en montagne et, économiquement, réfléchit à une vraie plus-value économique (cf. encart). Mais pour cela, des aides de nature agri-environnementale sont encore nécessaires. Certes, cela peut être vu comme une transition, mais aussi comme la rémunération d'un service dont l'éleveur est le prestataire. Dans ce cadre, une évaluation de l'insertion environnementale de cette activité humaine doit être envisagée car elle a un

vrai souci de cohabitation avec l'ensemble de la biodiversité. Cohabitation avec la biodiversité du pâturage car l'on se soucie des effets du pâturage sur telle ou telle plante, des effets des traitements sanitaires sur la micro-faune... et de fait, cohabitation avec la biodiversité de la «silva» puisque cette activité pastorale intègre le partage de l'espace avec les ongulés sauvages et surtout avec les grands prédateurs de par la présence encouragée d'un berger et des mesures favorables, entre autre, à la protection du troupeau.

Ce modèle de redéploiement pastoral, sur lequel des réflexions sont menées, intègre les concepts de biodiversité dans un contexte également plus vaste de demandes sociales. La défense du pastoralisme, tout comme la biodiversité de la campagne ou de la silva procède d'une volonté de sauvegarde émanant de la société. Entre discours et pratique, un fossé peut subsister. Au lieu de les opposer, certains acteurs cherchent à les rapprocher sans que l'un permette de dégrader l'autre, au contraire. D'où une certaine vigilance sur l'instrumentalisation des concepts. La confrontation du pastoralisme avec les grands prédateurs est d'autant plus forte que cette activité humaine est probablement une des dernières à être directement à l'interface nature/société. Au moment où bien souvent l'élevage va être loué comme outil phare d'un espace protégé, il s'agit de bien poser les termes du débat afin d'éviter le dévoiement des politiques de conservation de la biodiversité. ✎

BIBLIOGRAPHIE

Benhammou F., 2003.

Les grands prédateurs contre l'environnement ? Faux enjeux pastoraux et débat sur l'aménagement des territoires de montagne, *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, 48 : 5-12.

Benhammou F., Baillon J. et Senotier J.-L. (coord.), 2004.

La cohabitation homme / grands prédateurs (ours et loup) en France, *Acte du colloque au Muséum d'Orléans, mars 2004, Recherche Naturaliste n° 14, Nature Centre, décembre 2004*

Chabert J.-P., Lécivain E. et Meuret M., 1998.

Éleveurs et chercheurs face aux broussailles. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 35 : 5-12.

Alain Reynes, 2004

Éléments de compréhension de la relation éleveurs - ours en Pyrénées Centrales par l'approche systémique in *Acte du colloque La cohabitation hommes / grands prédateurs, Nature Centre, décembre 2004*.

Farid Benhammou est l'auteur, aux éditions Hesse, d'un livre tout récent que nous vous recommandons vivement :

« Vivre avec l'ours » (152 p., 31€). Présentation détaillée dans notre prochain numéro.

Les effets du surpâturage dans les Alpes du Sud : impacts sur la biodiversité et la torrentialité

Par **Michèle EVIN**

Géologue, professeur des Universités à la retraite, botaniste amateur

Photographies de Michèle Evin.

1 - ndlr : mises en alpage
2 - changement climatique lié aux activités humaines

ci-dessous
Un pâturage raclé jusqu'à l'os. Le vallon du Crachet, près du col de Vars.

On appelle surpâturage le fait de mettre plus de bêtes sur un pâturage que le territoire ne peut en supporter sans dommages. Le phénomène est complexe. Le surpâturage intègre le nombre de bêtes inalpées¹ mais aussi les dates et les modes d'estive. Il affecte tout à la fois la biodiversité du pâturage, la nature et la qualité du couvert végétal, le sol qui le porte, le terrain sur lequel il repose. S'il y a surpâturage, les pâturages sont dégradés, les animaux en pâtissent, l'alpage plus encore. Mais ce n'est pas tout. Le surpâturage affecte aussi les versants dans leur ensemble, perturbant les sources et accentuant les ravinements.

Avec l'augmentation de la torrentialité, de nouvelles menaces pèsent sur les routes et les habitations, ce qui a un coût pour la collectivité.

On parle beaucoup, depuis la Conférence de Rio, de développement durable. Le pastoralisme, tel que pratiqué de nos jours, et plus particulièrement la transhumance ovine ne s'inscrivent aucunement dans un plan de gestion responsable de la montagne et vont à l'encontre de la préservation des espèces végétales et des milieux naturels dont nous sommes redevables... aux générations futures.

Le surpâturage peut survenir à toutes les altitudes. Les dégradations sont toutefois plus importantes en montagne en raison de la pente, de la nature des terrains et de la fragilité de certaines formations végétales.

Le surpâturage occasionne des transformations dans le cortège floristique, les plantes «refusées» (dédaignées parce que trop coriaces ou toxiques) par le bétail prenant le pas sur des espèces plus diversifiées et plus fragiles. Il génère aussi des effets mécaniques qui en se cumulant dégradent le couvert végétal et favorisent, à terme, l'érosion et la torrentialité.

UN PEU D'HISTOIRE ET DE BOTANIQUE...

A certaines époques, les dégradations liées au surpâturage ont toujours été importantes dans les milieux supraforestiers (alpages situés au-dessus de la limite supérieure de la forêt) des Alpes du Sud, entre 2300 et 2700m d'altitude.

L'étude de la végétation (botanistes) corrélée à celles des paléoclimats (climatologues) et confrontée aux données géomorphologiques (géographes et géologues) a permis de mettre en évidence plusieurs crises climato-anthropiques². Le climat devient plus frais et plus humide et les torrents transportent plus de débris en raison de l'instabilité des versants aggravée par l'abus de pâturage.

On retient trois crises majeures : au Néolithique Moyen (4^e millénaire avant notre ère), à l'Age du Fer (3-4^e siècle avant notre ère), au XIX^e siècle. Les XVIII^e et XIX^e siècles correspondent à une période de refroidissement, le petit âge de glace. L'augmentation importante de la torrentialité a entraîné alors les grandes campagnes de reboisement et de «correction des torrents» que l'on connaît (Riou Bourdoux à Barcelonnette...).

Il semble que les leçons du passé soient vite oubliées et des signes évidents de surpâturage apparaissent à nouveau dans les hautes vallées alpines (Clarée, Guil, Ubaye, Verdon...). La lecture des signes avant-coureurs de la catastrophe d'il y a cent ans présente un air d'actualité inquiétant. En serions-nous revenus au même point ?

Si le climat change, si le réchauffement entraîne une plus grande instabilité climatique, le mauvais état des alpages et l'instabilité des versants amèneront une autre crise climato-anthropique² à brève échéance. Les averses brutales ne sont pas nouvelles dans les Alpes du Sud.



Le réchauffement annoncé accentuera ce phénomène. Le moment semble mal choisi pour imposer à la montagne, domaine par excellence du développement doux dit « extensif », des pratiques productivistes qui relèvent du développement « intensif ».

Pour comprendre les menaces qui s'exercent sur nos montagnes il faut considérer le support végétal soumis au surpâturage.

Les **formations végétales** des étages **supra-forestiers** (au-dessus de la limite de la forêt) des Alpes du Sud sont variées et diversement affectées par le surpâturage.

On trouve, juste au-dessus de la limite supérieure de la forêt, des **landes** à rhododendrons ou des **landines** (formations végétales naines constituées de petits buissons) à saules ou à airelles qui, en raison de la présence de sous-arbrisseaux ligneux, résistent bien au surpâturage. Les ovins délaissent d'ailleurs ces zones, leur préférant les plantes plus tendres des herbages. Certains auteurs n'hésitent pas à parler de **sous-pâturage** des zones délaissées. L'embroussaillage guette, la forêt progresse. A ce titre, on ne peut affirmer que le pacage des ovins transhumants entretient la montagne.

Il existe aussi des milieux humides, d'une grande richesse floristique. Bords de lacs et berges des ruisseaux sont souvent dégradés par le piétinement plus que par les dents des animaux. On ne compte plus, en Haute-Ubaye, les petites zones alluviales où la laiche bicolore (*Carex bicolor*, plante inscrite au Livre Rouge National) disparaît, piétinée par des milliers d'ovins en divagation estivale. Il en va de même avec les spectaculaires linaigrettes, prisées des photographes qui n'en trouvent plus guère à placer au premier plan des photographies dans le Parc régional du Queyras, les Parcs nationaux du Mercantour ou des Ecrins..

Les alpages consistent en **pelouses** qui se détériorent d'autant plus facilement qu'elles sont situées en adret. Toutefois, le domaine alpin semble plus adapté au pacage que les secteurs de moyenne altitude.

Sur les pentes exposées au sud (adret), les pelouses à nard et à fétuque couvrent de vastes étendues de faible valeur fourragère. Le bétail mange d'abord les plantes de la famille du pois, les graminées tendres et laisse sur place la fétuque paniculée (« refusée » au même titre que le vérâtre (*Veratrum lobelianum*), la gentiane jaune (*Gentiana lutea*), les cirses (*Cirsium spinosissimum*..) qui fructifient et gagnent tout le pâturage. Ces alpages couvrent de vastes espaces en Queyras et en Haute-Ubaye. Ils sont le plus souvent délaissés par les ovins. La biodiversité botanique s'y réduit souvent à moins de 5 espèces ! (col de Vars, cité par A. Lavagne)

Sur les pentes exposées au nord (ubac) les pelouses à élyne en épi ou à jonc trifide montent très haut en altitude. Ce sont souvent des pelouses « écorchées » où l'on note de nombreuses discontinuités dans le couvert végétal. Les cheminement du bétail se multiplient en suivant les courbes de niveau (photo). La terre à nu est

facilement emportée lors des orages. L'abus de pâturage favorise l'extension du jonc qui gagne du terrain. Les airelles lui font suite, à plus ou moins brève échéance. Ces « montagnes » sont actuellement délaissées au profit de pâturages situés plus bas...autour des villages comme à Maurin ou Saint-Paul (Haute-Ubaye)

Dans les dépressions et les combes à neige, le relief est accidenté par des bosses dues à l'action du gel. Le bétail piétine les bosses en allant de creux en dépression et les éventre. Le couvert végétal et le sol sont arrachés et la roche mise à nu. Autrefois, les bergers tenaient leurs troupeaux à l'écart des zones humides et des combes à neige lorsqu'elles étaient imbibées de neige fondante. Le piétinement modifie le bilan hydrique des sols et la sécheresse s'installe. Le cortège floristique change au détriment de la fragile flore spécifique des lieux humides.



SANS FLEURS, NI COURONNES

Les transformations du pastoralisme traditionnel avec passage à l'économie de marché passent par une augmentation très importante du nombre de têtes (5000 au lieu de 500 sur certains sites !), une arrivée précoce (mi-mai) et non modulée en fonction de l'état de la végétation, un départ tardif (mi-octobre) et un nombre de bêtes important. Les bergers, si bons soient-ils, sont incapables -au dire même d'éleveurs de la vallée de l'Ubaye- de s'occuper correctement de plus de 700 bêtes par troupeau.

L'escalade récente de ces pratiques pastorales a vu de gigantesques troupeaux s'égarer dans les prairies, autrefois dévolues à la fauche et souvent irriguées, autour des hameaux, voire des villages des hautes vallées. Ce sont les pelouses subalpines qui ont eu le plus à pâtir de ces excès. Les troupeaux, de plus en plus grands (plusieurs milliers de têtes pour les ovins : 4 000 ? 5000 ? en

ci-dessus

Le surpâturage n'empêche pas les landines de gagner du terrain. Le Vallonnet (Saint-Paul sur Ubaye)

Ubaye. On ne sait. Ces chiffres sont tenus secrets. Plusieurs centaines de têtes pour les bovins, dans la vallée de la Stura) ont aussi dévasté, au «niveau 2000», les pelouses à fétuque qui abritaient les plus belles espèces de notre flore alpine : anémones à fleurs de narcisse (*Anemone narcissiflora*), reines des Alpes (*Eryngium alpinum*, Livre Rouge National), lis de Saint-Bruno (*Paradisea liliastrum*), campanules barbues (*Campanula barbata*)... De vastes étendues désormais «steppiques» ondule sous le vent (photo) tandis que les troupeaux saccagent, un peu plus bas, les sous-bois de mélèzes ou de pins, détruisent les murettes qui retenaient si bien la terre lors des orages et font le lit du ruissellement actuel et de la déforestation future.

page suivante (haut)

Plus qu'une seule espèce au kilomètre carré ! La fétuque au col de Vars (ici le versant sud).

page suivante (bas)

Alpages sur schistes noirs, au-dessus de Meyrannes. Il ne reste plus que de minces placages de terre sur la roche qui est la proie du ravinement.

ci-dessous

Autrefois pré de fauche irrigué, le Gâ (haute vallée de Maurin) est creusé de profondes ravines. Une coulée boueuse a barré l'Ubaye en 2005.



Autour des villages des hautes vallées de l'Ubaye, tout est dévasté. Les seules «oasis» verdoyantes appartiennent aux résidents secondaires qui, à l'abri de solides grillages, «cultivent» reines des Alpes, lis martagon (*Lilium martagon*) et lis orangés (*Lilium croceum*) qui ont disparu des pâturages. A Vars ou au Sauze, on peut encore herboriser avec succès sur... les pistes de ski. Les dameurs, les canons à neige et des milliers de skieurs font moins de dégâts (avec une couverture neigeuse plus ou moins maigre) que des milliers de pattes de moutons (multipliées par 4 pattes et encore multiplié par 4 allers et retours dans la journée, soit 16 000 pattes/jour autour de l'église de Maurin (Haute-Ubaye).

Les botanistes ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. Leur travail minutieux d'inventaire de la flore alpine leur a permis, il y a des années déjà, de voir les prémices d'une catastrophe annoncée : «Il n'y a plus de fleurs dans nos Alpes !».

LES ATTEINTES À LA BIODIVERSITÉ

Une pelouse à fétuque paniculée, c'est 62 espèces en 1960 (sur 4m², cité par A. Lavagne), 37 en 1972, 5 en 2001, au col de Vars qui avait déjà, à la fin du XIX^e siècle la réputation de ne pas être un «paradis botanique» pour cause de pâturage d'ovins...

A côté de la fétuque (*Festuca paniculata*), qui n'est pas prédominante, à l'origine, on trouve d'autres graminées (une dizaine), l'arnica (*Arnica montana*), les raiponces (*Phyteuma betonicifolia*), trois sortes d'anémones (*Anemone narcissiflora*, *Pulsatilla alpina*, *Pulsatilla vernalis*) 3 sortes d'orchidées (*Dactylorhiza sambucina*, *Nigritella corneliana*, *Coeloglossum viride*), du serpolet (*Thymus serpyllum*) des violettes (*Viola calcarata*, *Viola laricicola*), des lis martagon (*Lilium martagon*) et de Saint-Bruno (*Paradisea liliastrum*), des lis orangé (*Lilium croceum*)...

A quoi bon trois sortes d'anémones ? C'est la biodiversité ! Il n'y a plus d'anémones au col de Vars ! Encore heureux quand il reste la fétuque avec un peu de terre dessous (photo).

Je ne parle pas des espèces «rares» comme la Reine des Alpes ! Il y a belle lurette que les botanistes déplorent la disparition de cette belle, partout et même sur des sites théoriquement protégés inclus dans les parcs nationaux.

Une piste de ski à Vars, dans le mélèzin, c'est encore 125 espèces observées en deux heures, fin juillet 2005.

Un pâturage surpâturé de l'Ubayette (Montagnette ou bas de l'Oronaye), c'est moins de 5 espèces sur 4m² en 2000.

Avec les grands troupeaux, peu ou mal gardés, tout l'espace est parcouru. Les zones de crêtes sont utilisées lors du repos du milieu du jour. Elles ne joueront plus leur rôle de réserve de graines pour les secteurs saccagés des fonds de vallons. Le phénomène s'emballe : toujours plus ! Plus de brebis ! Plus de primes ! Plus de rentabilité ! Comme les pâturages sont pauvres, on essaye de gagner plus en compensant par la quantité l'absence de qualité !

A côté de la perte de la biodiversité, les signes de dégradation sont désormais visibles pour tout un chacun.

SURPÂTURAGE OU MAL-PÂTURAGE ?

A côté de secteurs raclés jusqu'à la roche (sommets du Paneyron, à l'est du col de Vars) (photo) on note l'apparition de zones couvertes de broussailles dans les domaines montagnards et subalpins (forêt autrefois défrichée pour y établir des prairies ou des labours). Au-dessus de la limite de la forêt, les landes et landines progressent rapidement. Les animaux ne broutent pas les tiges ligneuses, donc ils délaissent ces zones où le paysage se ferme.

Bref, les effets du surpâturage sont multiples et peuvent être classés en deux grandes catégories : les atteintes à la flore (avec perte de la biodiversité) et au couvert végétal (dégradation ou transformation des milieux naturels), et les dégâts que l'on attribue à la torrentialité (ravinelements, coulées boueuses).

On a perdu de vue la notion d'écosystème dans lequel tout est lié : pluviométrie, formation végétale, utilisation raisonnable des pâturages, des pistes et des sentiers (utilisation de quads, motos et véhicules tout terrain) gestion des eaux (apports en eau par irrigation et maîtrise des eaux des torrents), habitat et voies de circulation.

BIBLIOGRAPHIE

- La Garance Voyageuse. Numéro 68. Hiver 2004. Dossier sur le surpâturage.
- Inventaire des plantes protégées en France (Livre Rouge National). Nathan 1995.

LES PHÉNOMÈNES DE DÉGRADATION

Dans l'étage alpin, sur les pelouses «écorchées» en pente forte plusieurs phénomènes concourent à accentuer l'érosion.

- actions gel-dégel avec formation de colonnes de glace (pipkrakes) quotidiennes en automne et au printemps et sols bourgeonnants qui empêchent la végétation de s'installer,
 - piétinement des terrains meubles lors des épisodes humides (dégel, fonte des neiges, orages, pluies d'automne)
 - entraînement des particules fines lors des orages ou de la fonte des neiges
- Sur les pâturages en gradins piquetés de touffes de graminées on note les phénomènes suivants :
- passage répété des ovins sur les cheminements horizontaux où le sol est à nu
 - déchaussement des touffes de graminées et nécrose de celles-ci (fétuque paniculée dans les alpages du col de Vars, entre autres) (photo)
 - basculement des touffes mettant la terre à nu sur de nouvelles surfaces qui deviennent la proie de l'érosion,
 - arrachement des pierres fichées dans le versant (vallon de l'Oronaye, vallon de Parassac à proximité du col de Larche)
 - effondrement des gradins entraînant le glissement de la partie supérieure de l'alpage, surtout au voisinage des marais de pente (sagnes), comme cela a pu être observé en Haute-Ubaye (Vallon du Longet) ou dans l'Ubayette (vallon du Lauzanier), mais aussi au-dessus de Ristolas (Col Vieux).

Dans tous les cas ceci conduit à :

- une accentuation des ravinelements lors des fortes pluies et au moment de la fonte des neiges : ravinelements récents dans les vallons de Parassac et du Lauzanier (Ubayette), coulées boueuses au Plan de Parouart (photo), multiplication des ravines à la tête de Girardin (Hte Ubaye).
- un apport de boue et de blocs déstabilisés aux torrents (inondations catastrophiques en 2000, 2001, 2003 en haut Queyras)
- des départs d'avalanches de fond, au printemps, entraînant les débris mobilisables sur les versants (pierres, terre, touffes d'herbe...)

Ces phénomènes affectent des versants à peu près stables depuis le départ des glaciers (une dizaine de millénaires), arrachent des sols qui ont mis des millénaires à se former et détruisent des éboulis encore plus anciens.

On est frappés par l'épaisseur d'éléments mobilisables disponibles (éboulis, matériaux plus fins des glacis, cônes de déjection) en situation de déséquilibre sur les versants des vallées des Alpes du sud. L'épaisseur des accumulations atteint souvent 50 à 70 m. Le couvert végétal protégeait ces terrains de l'érosion. Si la sécheresse (estivale ou non) s'accroît et si l'instabilité climatique s'aggrave avec le réchauffement, nos montagnes vont devenir la proie d'une torrentialité calamiteuse. La moindre ravine pourra mobiliser des centaines de mètres cubes de matériaux qui barreront routes et torrents.



Ceci accroît d'autant plus la pression sur les alpages encore ouverts et non ravinés dont la surface tend à se réduire de plus en plus en altitude, la qualité herbagère tend à diminuer et le taux de couverture végétale à s'abaisser.

On voit de plus en plus de pacage sous forêt : Bassin de Barcelonnette, Haut-Verdon, vallée de la Durance... Les sous-bois fragiles du mélèzin ne résisteront pas longtemps sur les pentes fortes des flancs de vallée. Déjà des couloirs mixtes (parcourus tour à tour par les avalanches et les coulées boueuses) griffent les versants. Avec le dégel des éboulis qui dure de longs mois, en raison du réchauffement, l'instabilité des versants est fortement accrue. Point n'est besoin de l'augmenter en introduisant des bovins dans les sous-bois !

La filière ovine est entraînée dans une spirale productiviste qui lui convient mal avec augmentation exponentielle du nombre de têtes par troupeau (plusieurs milliers), gardiennage réduit, voire inexistant, bergers peu qualifiés, défaut d'entretien des pâturages (épierrage, coupe des buissons, arrachage des refusées)... Le pâturage extensif se transforme alors en surpâturage avec son cortège de dommages dont certains sont irréversibles.

Il serait grand temps que l'on prenne conscience du surpâturage et surtout que l'on s'efforce d'y remédier.

Les recommandations pour l'éviter sont bien connues de tous. La principale consiste à adapter à tout moment le nombre de bêtes à l'état du pâturage, à pacager tôt sur les adrets, à réserver les ubacs et les dépressions (quartiers d'août), à garder les ovins pour les inciter à brouter les secteurs les plus favorables et éviter leurs divagations sur les parties sensibles des alpages (buttes, pentes fortes en adret, sagnes...), à faire redescendre une partie du troupeau les mauvaises années (trop humide en 2002, trop sèche en 2003...).

Chacun sait cela, mais ces consignes sont bien rarement respectées. 🐾



Pastoralisme et biodiversité : la grande confusion

Par **Gilles Rayé**
professeur agrégé
de biologie
Photographies de Gilles Rayé

¹ Restauration des Terrains en Montagnes : boisement de pins noirs datant du 19^e et du début du 20^e siècle afin d'éviter l'érosion.
² Terre du seigneur interdite de pacage puis boisement servant pour le bois de chauffage.

ci-dessous
La montagne d'Angèle, entre Diois et Baronnies. L'écosystème actuel apparaît diversifié avec des éboulis, des falaises, des boisements et des prairies. Il présente un autre état de biodiversité en comparaison de celui du début du 20^e siècle, et est différent de celui de la fin du 21^e.

La grand-mère Benoit crie après le troupeau, dès l'aube, et mène les brebis vaillamment jusque tard le soir, malgré ses 90 ans passés, bien au-delà du rocher Saint-Martin. Une journée frugale pleine de soleil, la passion des bêtes et le plaisir de conduire les brebis pour tout salaire. Le soir venu, il en manquera à l'appel, parfois, on lui en ramènera quelques unes, égarées dans la lande à genévriers.

Peu à peu, depuis un siècle, avec une accélération au milieu des années 1970, les troupeaux disparaissent de cette vallée de l'Oule, entre Diois et Baronnies, région qui nous servira d'exemple pour illustrer les relations entre pastoralisme et biodiversité. Les petits éleveurs –bergers– paysans, atteints par la limite d'âge laissent des terres et des bergeries à l'abandon. Beaucoup deviendront des ruines... puis des résidences secondaires vers la fin du 20^e siècle. L'abandon du pastoralisme et de la petite agriculture vivrière s'est fait progressivement à partir du milieu du 19^e siècle : la région alors très peuplée, surpeuplée même, a vu sa population humaine parfois divisée par dix (la Motte Chalancon comptait alors près de 2000 habitants contre 350 aujourd'hui, Pommerol 180 contre moins de 10, les exemples sont nombreux). Voici brièvement résumé le contexte humain : «ils ont quitté un à un le pays...» L'économie basée sur l'agro-pastoralisme exploitant toutes les ressources naturelles disponibles est devenue une économie mixte, alliant les activités agricoles aujourd'hui subventionnées et le tourisme, moins demandeur en main d'œuvre, exploitant les sentiers, les paysages, les cours d'eau de baignade, etc. L'impact sur le milieu est évidemment différent. Ceci constitue un cadre idéal pour comparer l'impact du pastoralisme sur la biodiversité entre deux périodes : l'une où les nombreux troupeaux

de petite taille, dispersés dans l'espace, étaient prépondérants dans l'économie locale ; l'autre, actuelle, où seuls quelques gros élevages persistent.

A partir de nos connaissances historiques et actuelles sur la faune et la flore, sommes-nous capables d'apprécier une possible modification de la biodiversité liée à l'abandon (et à la modification) du pastoralisme ? Quel crédit donner aux affirmations que l'on entend ici ou là, reprises fréquemment dans les médias : «*Sans le pastoralisme, nos montagnes vont disparaître*» ou bien encore «*Les bergers sont les jardiniers des montagnes*». Le pastoralisme est-il enrichissant, neutre ou appauvrissant pour le milieu ? Les trois solutions sont évidemment possibles.

UNE VISION PEU FLATTEUSE

Pour tenter de répondre en quelques lignes, exercice difficile pour un sujet aussi complexe, nous avons utilisé différents outils : photos aériennes depuis 1948 ; anciennes cartes postales montrant les paysages depuis le début du 20^e siècle ; niveaux des crues des principaux cours d'eau ; boisements RTM¹ ; localisation des fermes anciennes. Cette analyse a permis de dresser un paysage type de cette région à l'aube du 20^e siècle : c'est une terre extrêmement peu boisée sur laquelle subsistent quelques rares «deves²» ; de maigres pâturages jaunés en été coiffant toutes les montagnes, offrant une herbe de bonne qualité au printemps ; de multiples petits champs cultivés autour des villages, ces derniers au demeurant très peuplés, jusque très haut sur les versants des montagnes. Les vergers sont nombreux et le tilleul omniprésent. Dans les terres marneuses couvrant de vastes surfaces, l'administration des Eaux et Forêts a planté ici et là des pins noirs, espèce très frugale, pour retenir ces terrains ravagés par l'érosion. Les fonctionnaires de cette administration pratiquaient alors la «chasse» aux troupeaux afin de permettre la régénération des boisements. L'érosion intense, voire catastrophique, se traduit par les hauteurs de crues exceptionnelles relevées par exemple sur l'Eygues, à l'aval de Rémuzat.

Dans ces paysages où les arbustes sont mis à mal par les chèvres, les pâtures sont entretenues fréquemment par le feu qui épuise inexorablement le sol. Les bergers coupent systématiquement les genêts cendrés ayant des vellétés d'implantation. L'ensemble du Diois et des Baronnies n'a pas le même visage qu'aujourd'hui. L'espace





est surexploité, surpâturé par les troupeaux, des surfaces immenses sont ravinées, l'ossature géologique apparaît à ciel ouvert, les terres arables partent vers la Méditerranée. Certains me trouveront excessif dans cette description. Je les invite à consulter les documents à disposition, ils feront le même constat. On peut se faire une idée de l'étendue des dégâts en observant, en ce début de 21^e siècle les montagnes de la province de Léon en Espagne, ravagées par l'érosion, la déforestation et le surpâturage.

En ce temps là, comment se portait la « biodiversité » ? Les vieux chasseurs que nous avons questionnés dans les années 1980 et qui ont donc chassé au début du 20^e siècle nous permettent de tracer succinctement une partie du tableau. Des relevés floristiques (Lenoble) apportent un complément utile. Pour la deuxième moitié du 20^e, les données des associations naturalistes permettent de mesurer plus finement l'évolution du « paysage » naturaliste.

Perdrix rouges, lièvres, pies-grièches méridionales et écorcheurs, traquets oreillard, bruants jaunes et ortolans étaient abondants. Des centaines de moineaux domestiques autour des fermes, un couple de chevèches dans chacune d'entre elle, et évidemment le « tiou » du petit-duc dans le tilleul. Perdrix et lièvres étaient la base, le piédestal, du tableau de chasse. « Il suffisait de parcourir 100 m pour assurer son déjeuner ». Toutes les espèces des milieux ouverts abondaient, y compris des milliers d'insectes, en l'absence de tout traitement pesticide et herbicide. Pour la flore, les espèces messicoles étaient répandues ainsi que les ophrys mais beaucoup de plantes étaient rarissimes : orchis de Spitzel, dentaires, aspérule, bugrane (in Lenoble), etc.

Avec un pastoralisme intense, associé au feu (écobuage) et au débroussaillage systématique (essartage), la région présentait un autre visage, beaucoup plus ouvert dans lequel régnait une biodiversité de ... milieux ouverts.

La forêt va effectuer son grand retour, profitant de l'exode rural, de l'abandon des cultures et d'une diminution importante du nombre d'éleveurs de moutons et de chèvres. La recolonisation par les pins noir et sylvestre est générale, en l'espace seulement d'un demi-siècle. Sur les versants exposés au nord, la forêt s'installe rapidement après un bref épisode de « broussailles³ » constituées de landes à rosiers, genévriers, cor-

nouillers, etc. Le pin sylvestre gagne cette première manche, mais il laisse progressivement la place au hêtre au-dessus de 1000 mètres. A l'adret, la dynamique est plus lente sur des sols totalement détruits par la trilogie surpâturage – sécheresse – érosion. Quelques chênes semenciers permettent à un maigre boisement de se reconstituer.

LA LOI DU MILIEU

En ce début de 21^e siècle, la région est dans une situation intermédiaire. Tous les versants nord sont boisés, certaines forêts âgées de plus de 50 ans sont de belle venue. On y trouve déjà des bois morts et le retour du pic noir multiplie les arbres à cavités. Au sud, une chênaie claire se reconstitue. Sur les crêtes des montagnes culminant entre 1400 et 1750 m, de vastes espaces de landes basses, de pelouses et de rocailles résistent sous l'action conjuguée du vent et des derniers troupeaux.

Pour un écologiste scientifique, cette évolution n'est ni alarmante, ni réjouissante. C'est un processus naturel intéressant à étudier ! Voyons quel est l'état de la biodiversité dans cette nouvelle situation avec une pression de pastoralisme faible, concentrée sur les crêtes en été et dans quelques milieux semi-ouverts en hiver.



ci-dessus

Alpage de la Servelle (1610 m) dans le Diois :

on observe deux boisements permettant la reproduction du tétras Lyre. Il y a 50 ans, le tétras ne pouvait exister ici sans ces pins. Dans 50 ans, le tétras ne sera sans doute plus là. Nous sommes dans une phase transitoire au cours de laquelle les espèces de milieux semi-ouverts se portent bien. Dans l'avenir, une autre biodiversité prendra le relai ! Cet alpage peut-être maintenu en l'état si des hommes décident de vivre du pastoralisme. Par contre, la collectivité n'aura pas les moyens « d'entretenir » ce paysage et tous les autres de même type pour le plaisir des yeux.

³ Les broussailles qui font peur à tant de monde représentent un stade riche d'un point de vue biodiversité... et éphémère. On ne passe jamais de la pelouse à la forêt sans cet intermédiaire.

⁴ Ces deux espèces sont de retour dans le Haut-Diois

ci-contre

La montagne d'Oule, dans les Baronnies, pâturée par un troupeau de 500 moutons à 50 ans d'intervalle : 1940 et 1990



ci-dessus
 Bergerie Gumiane :
 abandonnée au milieu des pins,
 elle illustre bien la recolonisation
 de nos montagnes par la forêt.
 Au milieu du 20^e siècle,
 elle était située dans un alpage
 créé de toute pièce par les
 activités humaines.

⁵ Voir à ce propos les actes du colloque « Bois mort et à cavités » organisé par la FRAPNA Savoie, le WWF et l'université de Savoie en novembre 2004.

⁶ Donc il faut intégrer la notion d'échelle lorsque l'on parle de biodiversité.

⁷ Certains pourront également regretter les paysages miniers du nord et de l'est de la France. Cela correspond à une période où les activités humaines étaient différentes.

⁸ Zone de combat : limite supérieure de la forêt en altitude, là où vivent les tétras.

⁹ Beaucoup trouveront que celui d'aujourd'hui doit être maintenu car il présente le meilleur équilibre. C'est totalement subjectif. En quoi serait-il plus équilibré que celui du milieu du 20^e siècle ?

¹⁰ La collectivité supporte déjà en grande partie ce coût via les subventions allouées à l'agriculture : près de la moitié du budget de l'Europe.

Au chapitre des regrets figure la quasi-disparition du traquet oreillard et de la pie-grièche méridionale ; la régression de la chevêche, du hibou petit duc, des prairies sèches riches en orchidées, etc. Mais le retour de la forêt signe le formidable retour d'une faune et d'une flore diversifiées : cerf, chevreuil, chamois, loup et lynx⁴, pic noir, gélinotte, grive musicienne, chouette de Tengmalm, sabot de vénus, bugrane... Les vieux arbres, les arbres morts forcément plus nombreux, les arbres à cavités abritent maintenant une formidable diversité d'insectes et autres invertébrés, de champignons tous méconnus du grand public⁵. Par exemple, la rosalie des Alpes, espèce « patrimoniale » était absente de ces terres érodées et surpâturées. Elle est maintenant présente dans les hêtraies qui se sont reconstituées.

Quelles leçons tirer de cette (trop) brève comparaison ?

La biodiversité varie au cours du temps en fonction des changements climatiques et des activités humaines. On peut regretter le traquet oreillard dans les maigres landes à genêts scorpions « entretenues » par la chèvre et le mouton, mais cela s'appelle de la nostalgie. Cette perte à l'échelle locale est compensée par le gain d'autres formes de vie tout aussi intéressantes. Le traquet oreillard est encore présent plus au sud⁶ où le climat très sec permet de maintenir des biotopes favorables. Son installation dans la région étudiée fut le résultat de la déforestation et du surpâturage, c'est-à-dire des activités humaines anciennes. Son départ correspond à une modification de ces mêmes activités.

Affirmer que le pastoralisme entretient la biodiversité est donc une erreur. Il entretient une autre biodiversité. La différence est fondamentale. Est-elle moins riche ou plus riche ? La mosaïque actuelle de milieux (forêts, landes, pelouses, terres encore dénudées...) présente sans conteste une plus grande biodiversité qu'il y

a un siècle sur ces mêmes terres même si certaines espèces sont aujourd'hui plus rares.

En réalité, nous entretenons une confusion entre paysage et biodiversité. Avec le retrait des troupeaux, nous avons effectivement perdu le paysage⁷ de notre enfance, celui qui nous a le plus marqué. C'est « naturellement » celui-là que nous souhaiterions inconsciemment conserver. Les espèces qui le peuplaient sont différentes, mais pas moins ni plus intéressantes que celles qui se développent aujourd'hui. Peut-on affirmer objectivement qu'un papillon erebia présent dans une vieille forêt est plus ou moins important qu'un azuré présent dans une prairie sèche entretenue par un troupeau ? Cela n'a aucun sens. Par contre on peut dire qu'objectivement, 1000 ha de vieille forêt contiennent plus d'espèces que la même surface de prairies sèches. Si l'on peut affirmer que le nombre de pieds d'orchidées est plus fort dans une prairie pâturée que dans une chênaie, il s'agit d'un problème de biomasse et non pas de biodiversité. Les mêmes espèces sont présentes dans ces deux milieux et c'est simplement leur densité à l'hectare qui est plus forte en milieu ouvert. Autre exemple, en montagne, les tétras lyre ne disparaîtront pas avec le retour de la « friche », phénomène naturel suivant l'abandon du pâturage. Ils suivront la « zone de combat⁸ » au fur et à mesure de la remontée de la forêt. Ils seront tout simplement plus haut... et peut-être moins nombreux dans les zones de moyenne montagne.

Conserver des paysages⁹ est donc une question de choix de société qui tient plus de la nostalgie du temps qui passe que du raisonnement d'un biologiste soucieux de biodiversité. Cette approche culturelle est respectable mais il est vain de vouloir à tout prix la parer de vertus scientifiques. Il est illusoire de penser que nous maintiendrons les paysages de nos parents et arrières grands-parents sans en supporter un énorme coût financier¹⁰. Saurons-nous jardiner la nature pour le plaisir ? Je ne le pense pas. Redonnons simplement un sens aux choses. Un berger n'est pas là pour « entretenir » la montagne pour faire plaisir aux randonneurs et aux contemplatifs, il est d'abord là pour vivre de son métier, comme vous et moi. S'il empêche le reboisement naturel d'un alpage, c'est bien, mais l'inverse n'est pas une catastrophe écologique.

Pour conclure, l'artificialisation des milieux, conséquence de l'action directe de l'homme moderne, la diffusion des biocides dans l'air, le sol et l'eau est un phénomène autrement plus préoccupant que l'abandon du pâturage. La biodiversité n'a rien à craindre de ce côté là. Chaque année, en France, 60.000 ha sont noyés sous le béton et le bitume, soit l'équivalent en surface du Parc National de la Vanoise ! Sur Terre, des milliers d'espèces sont en sursis, 25% des mammifères sont en voie d'extinction et il ne reste que 3 ours de souche pyrénéenne... Pourtant, cette année encore, certains farouches défenseurs du « pastoralisme, facteur de biodiversité » ont pu écrire « non à l'ours » sur la route du Tour de France... 🐾

Les vautours

et l'élevage extensif

Dans le passé, les quatre espèces de vautours d'Europe ont été fortement affectées par la chasse de trophées, les collections d'œufs et d'oiseaux destinés à la taxidermie et par la destruction généralisée des rapaces qui ne s'embarassait pas de distinctions entre charognards et prédateurs. Mais les vautours n'ont pas suscité l'animosité des éleveurs à cette exception près : dans les Alpes, à partir de la fin du XVIII^e siècle et jusqu'à son éradication totale, l'inoffensif gypaète a été victime de fantasmes cynégético-littéraires faisant de lui un véritable dragon. Eleveurs et bergers en ont été diversement influencés. Curieusement, les Pyrénées et la Péninsule Ibérique n'ont pas été contaminés par ces délires romantiques.

C'est l'impact du poison qui a été le plus catastrophique pour les trois vautours autres que le gypaète.

L'EMPOISONNEMENT DE NOS JOURS

Qu'il s'agisse d'un appât ou d'un carnivore lui-même victime du poison, une seule charogne peut tuer en une seule fois plusieurs dizaines de vautours. Ces derniers sont atteints alors même que ce sont généralement les carnivores qui sont visés : le renard pour des raisons souvent cynégétiques, l'ours et surtout le loup pour protéger les cheptels domestiques.

Actuellement :

a) Situation catastrophique pour tous les vautours dans les Balkans et une grande partie de l'Afrique au Nord du Sahara du seul fait de l'usage de ce moyen de destruction redoutable et absolument non sélectif qui est la cause essentielle de la quasi-extinction des vautours ;

b) Graves préoccupations en Espagne : des centaines de vautours sont empoisonnés illégalement chaque année. Jusqu'à maintenant la survie globale du vautour fauve n'est pas en cause du fait de l'importance des effectifs (*cf. infra*). Mais la situation pourrait vite s'aggraver. Elle est déjà préoccupante pour les trois autres vautours, bien moins abondants ;

c) Inquiétudes dans les Alpes : va-t-on vers une reprise illégale de l'empoisonnement des carnivores ? En France :

- un percnoptère agonisant, car empoisonné, a été trouvé au printemps 2004, à moins de 20 km des Hauts Plateaux du Vercors, fréquentés tout l'été par le vautour fauve, à l'occasion par les trois autres vautours, et où le loup tue des brebis depuis quelques années ;

- dans le Mercantour, une étude toxicologique récente des cadavres de renards a montré que dans au moins 80 % des cas, le poison était la cause de la mort !

Rien ne prouve que le loup ait été visé dans le cas du percnoptère. Néanmoins, il est permis de redouter que le retour du loup contribue à augmenter la fréquence de tels délits.

ELEVAGE ET RESSOURCES ALIMENTAIRES DES VAUTOURS

Certes, les ongulés sauvages connaissent dans les Alpes et ailleurs en Europe un renouveau sans précédent depuis des siècles. Leurs cadavres peuvent constituer une ressource suffisante pour les vautours lorsque ces animaux ne sont pas prélevés par la chasse¹ et que, morts, ils restent à la disposition des charognards. Quel est donc l'intérêt de l'élevage pour les différentes espèces de vautours ?

par **Jean-Pierre Choisy**

responsable scientifique
du Parc naturel régional du Vercors

¹ Ceux qui sont braconnés restent généralement minoritaires.



MIEUX QUE LE KÄRCHER

"Le tube digestif des vautours fauves, moines et oricou détruit tous les micro-organismes qui auraient pu survivre dans les cadavres, hormis quelques spores très résistantes". Cette aseptisation est due à l'extrême acidité du milieu stomacal : pH 1 à 1,5 ! Soit environ mille fois plus acide que chez les mammifères. "L'action des vautours apparaît donc sans danger et même très bénéfique, dans une zone de moyenne montagne mal desservie par l'équarrissage industriel" conclut Chassagne à propos des Causses. C'est a fortiori le cas dans les alpages de haute montagne : Alpes, Pyrénées. Ajoutons que cette fonction sanitaire concerne aussi les charognes d'animaux sauvages.

² *Essentiellement sur chêne vert Quercus ilex ou pin sylvestre Pinus sylvestris*
³ *Son bec, fin, y est très bien adapté, alors qu'il n'est guère apte à ouvrir le «cuir» des ongulés.*
⁴ *D'où ses noms allemands et néerlandais.*
⁵ *Lorsque les rapaces en général sont persécutés ou, au contraire, lorsque l'espèce est tellement prospère que les sites rocheux plus bas sont saturés.*

Gypaète *Gypaetus barbatus*

Certes, le casseur d'os peut prospérer à très basse altitude : il y a des nids à partir de 630 m dans les Pyrénées (bien plus bas naguère dans certaines régions d'Espagne) et de 300 m en Crète. A ces altitudes, ses populations dépendent en grande partie du bétail, pour des raisons analogues à celles qu'on a exposées à propos du vautour fauve. Mais c'est le seul des quatre vautours d'Europe à pouvoir vivre toute l'année et nicher même en haute montagne : nids jusqu'à 2300 m dans les Pyrénées, avec prospections jusqu'aux plus hauts sommets. C'est pourquoi, de nos jours, une partie importante des Alpes permettrait le développement de populations de gypaètes même en l'absence d'élevage. Bien que celui-ci, même en altitude, lui procure des ressources saisonnières notables du fait de la transhumance, ce n'est nullement une condition nécessaire à sa survie.

Vautour moine *Aegypius monachus*

Jusqu'à maintenant, les réintroductions de vautours moines ont suivi celle du vautour fauve sur les mêmes sites. Les charniers nécessaires à ce dernier sont donc exploités par le premier. En Europe, il niche sur arbre² mais guère au-dessus de 1400 m, même s'il peut exploiter les plus hautes régions, particulièrement à la belle saison. Néanmoins, quoique pour d'autres raisons que le gypaète, le retour du vautour moine ne dépend pas forcément partout de l'élevage car il peut prospecter aussi les habitats semi-boisés, clairières et simples trouées en forêt, voire les boisements très clairs, donc y exploiter des cadavres d'ongulés inaccessibles aux autres vautours, et aussi vivre de cadavres de lapins, lièvres, marmottes, et autres vertébrés de taille analogue si leur abondance est suffisante.

Percnoptère *Neophron percnopterus*

La prospérité du vautour blanc est liée à la présence de restes à finir : originellement en picorant les bribes laissées sur les os par les grands vautours³, ainsi que, dédaigné par eux, le contenu de la panse des ruminants. Secondairement, il s'est fréquemment adapté à l'exploitation des déchets humains⁴, qui peuvent lui permettre de survivre à la disparition des grands vautours. Partout où ces déchets ne sont plus disponibles, sa prospérité dépend de l'organisation de l'accès aux charognes de bétail, que ces charniers lui soient prioritairement destinés ou non.

Vautour fauve *Gyps fulvus*

C'est l'espèce dont la prospérité est, depuis des siècles, la plus étroitement liée aux charognes de bétail à cause des caractéristiques de l'espèce :

- du fait de son extrême grégarisme, il n'exploite que les charognes d'ongulés ou d'espèces de taille analogue : des dizaines d'individus descendus consomment un cadavre d'écureuil dépenseraient plus d'énergie en s'envolant qu'ils n'en auraient obtenu ;

- il ne niche guère au-dessus de la moyenne montagne, de l'étage montagnard, même si des couples peuvent nicher jusqu'à la limite supérieure des forêts, voire un peu au-dessus⁵. A la

belle saison, il prospecte jusqu'aux plus hautes altitudes, y trouve beaucoup de cadavres de bétail transhumant et/ou, de nos jours, d'ongulés sauvages. Mais la haute montagne seule ne peut guère suffire à l'entretien de ses populations toute l'année ;

- il ne prospecte que les habitats ouverts. Or, à basse et moyenne altitude, il est exceptionnel que, de nos jours, agriculture et/ou sylviculture y tolèrent des densités d'ongulés sauvages non prélevés lui permettant d'y trouver, dans les zones ouvertes, des charognes en suffisance pour entretenir ses colonies.

Le fondement de la prospérité du vautour fauve en Espagne (23 à 24 000 couples) est basé sur la persistance d'une élimination des charognes par la faune sauvage, même à basse altitude.

A moyenne altitude, la mise à disposition du vautour fauve des charognes de bétail joue un rôle central également pour la prospérité des autres espèces de vautours : sur une même charogne leurs préférences alimentaires ne sont pas identiques et, très souvent, les autres vautours repèrent les charognes du fait des mouvements et rassemblements du vautour fauve, plus abondant et grégaire.

Ceci n'exclut nullement que, dans certaines situations particulières -rares de nos jours-, même à basse altitude, le vautour fauve et les autres, puissent vivre essentiellement de charognes d'ongulés sauvages. Mais c'est un autre débat.

En France, en 1998, Chassagne a fait de l'équarrissage naturel par les Vautours dans les Causses (sud du Massif Central) l'objet de sa thèse de doctorat vétérinaire. Son analyse historique s'applique parfaitement à une grande partie des montagnes françaises sinon à toutes.

a) Traitement des charognes en France

A partir de 1714, des mesures de police sanitaire imposent l'enfouissement des cadavres auparavant abandonnés aux charognards. Respectées en ville, ces mesures ne le sont pas en milieu rural où les forces de police sont beaucoup moins présentes.

Au XIX^e siècle, les découvertes pasteurien-nes justifient la destruction prophylactique des cadavres. Au XX^e siècle, le Code Rural intègre les divers textes de loi jusqu'à celle du 26/12/96, liée à la crise de l'ESB (maladie de la vache folle). De moins en moins de carcasses sont abandonnées dans la nature, provoquant une chute des ressources alimentaires des animaux charognards. Les zones de montagne restent cependant difficiles d'accès pour l'équarrisseur, surtout dans le délai des 48 h toléré.

La mise en place de conteneurs réfrigérés où les éleveurs peuvent apporter les charognes qui attendront le passage de l'équarrisseur a diminué la dépose illégale de charognes dans la nature. Elle ne l'a pas supprimée car beaucoup d'élevages de montagne sont situés à plusieurs dizaines de kilomètres du conteneur réfrigéré. A défaut d'équarrissage, trois modes de traitement sur place sont admis par les services vétérinaires,

aucun n'étant vraiment satisfaisant : incinération (hors d'un four, des combustibles sont nécessaires, généralement hydrocarbures) ; traitement à la chaux vive et enfouissement (effet bactéricide incomplet dans les deux cas) .

Pour toutes ces raisons, l'abandon des charognes dans la nature est une pratique courante, quoique parfaitement illégale et présentant de nombreux inconvénients sanitaires : dissémination de germes, de parasites, pollution des eaux, ressources trophiques supplémentaires pour les chiens errants, pullulation des mouches. Divers travaux ont montré que la consommation par les vautours était le plus efficace traitement sur place des charognes de bétail dans les régions d'élevage extensif, tant du point de vue sanitaire que du coût.

Ces constatations ont généré des tractations pour une révision de la législation en faveur des grands rapaces charognards, débouchant en 1998 sur un arrêté ministériel assouplissant l'application de la législation dans les zones à vautours, démarche étayée scientifiquement. Il devient possible d'entretenir légalement, outre les quelques charniers «lourds», ou charniers proprement dits, des charniers légers intermittents, dits «placettes» gérées par les éleveurs ou/et bergers eux-mêmes, pour les charognes issues de leur propre élevage. Les principes techniques de base sont : étanchéité du sol (béton) et interdiction de l'accès aux mammifères (clôture électrique). Il est exclu qu'un tel «charnier fermier» soit utilisé par d'autres éleveurs, pour éviter de transporter des germes pathogènes d'un élevage à l'autre.

b) organisation de la participation du vautour fauve à l'équarrissage dans les massifs de réintroduction des préalpes françaises

Diois et Baronnies

Un système de collecte des cadavres à domicile permet d'approvisionner aussi bien les oiseaux en volières avant lâcher que des charniers.

Les avantages sont multiples pour les divers partenaires et pour la collectivité, il s'agit notamment d'une prestation de service très appréciée des éleveurs, d'un coût bien inférieur à l'équarrissage classique et qui évite le transport de plusieurs dizaines de tonnes de charognes depuis les Préalpes jusqu'à Lyon ou Marseille.

Verdon

On a choisi de ne pas collecter de charognes dans les élevages et de puiser directement dans le conteneur réfrigéré de la filière classique d'équarrissage pour alimenter les charniers.

c) Un projet de réglementation européenne menaçant les bases mêmes de la survie des vautours à l'échelle continentale

Un projet actuel de réglementation européenne induit par la crise de la « vache folle » constitue une menace majeure et sans précédent sur la pérennité des vautours à l'échelle continentale : les charognes destinées aux charniers devraient être congelées, la tête prélevée pour analyse et ensuite, seulement, si l'analyse est négative, les charognes seraient placées sur les charniers.

La France et l'Espagne, leurs ministères de l'Environnement, les associations concernées, ont présenté des contre-propositions élaborées par des vétérinaires. En tout état de cause, une modulation en fonction du contexte local s'impose : dans les Préalpes comme les Causses, la tremblante du mouton n'est guère présente et les races élevées y sont résistantes. Le coût exorbitant des mesures préconisées entraînerait obligatoirement une réduction drastique des charognes de bétail disponibles pour les vautours.

Du point de vue de la conservation de la biodiversité, l'examen détaillé des contre-propositions est sans importance. Un seul point sera *stratégiquement décisif* : quelle que soit l'option retenue, **il importe que l'éleveur ou le berger optant pour l'élimination par les vautours ne subissent pas la moindre contrainte supplémentaire par rapport à la filière d'équarrissage industriel, au contraire.**



Faute de quoi l'impossibilité d'un contrôle effectif (*cf. supra*) conduirait à un contournement de ces contraintes par une reprise massive des pratiques antérieures de dépôt dans le milieu. Ces dépôts illégaux ont toujours été camouflés : sous le couvert ligneux, dans des ravins, chaos rocheux, gouffres et cavernes, toutes conditions d'inaccessibilité aux vautours.

Alors, *les ressources trophiques des vautours autres que le gypaète s'effondreraient à l'échelle continentale, donc leurs populations également, ceci sans le moindre bénéfice prophylactique dans les régions d'élevage extensif peu peuplées, à voirie peu dense, notamment en montagne, et même au contraire, du fait de la reprise de la dépose clandestine de charognes dans la nature.*

Le débat est en cours... 

ci-dessus & page précédente

Curée de vautours fauves et vautours moines sur des brebis, le 30 juin 2005 sous la Croix du Lautaret (sud des Hauts Plateaux du Vercors). Le nettoyage n'a pris qu'une demi-heure ! C'est la seule zone de France où l'on constate régulièrement des curées sur brebis tuées par des loups.

Photographies d'Antoine Bultingaire